

There must be an explanation / There has to be an explanation : *Tentative d'analyse énonciative du* «*semi-modal*» have to

PAULINE SERPAULT

UniCaen, Laboratoire CRISCO, EA 4255

1. INTRODUCTION

Have to, souvent qualifié de «*semi-modal*», est traditionnellement mis en parallèle avec le modal «*central*» *must* dans l'expression de la nécessité (*devoir, falloir*) mais il se trouve souvent réduit au rôle de simple supplétif de *must*, notamment en contexte passé où ce dernier ne peut apparaître. Dans les contextes qui les admettent l'un et l'autre, et lorsque les deux formes ne sont pas alors traitées comme synonymes (selon Shepherd 1982:318, «*must and have to are to a large extent synonymous and can be used interchangeably — both express obligation and probability*»), il est coutume de les différencier via le recours aux notions de «*subjectif*» (*must*) et «*objectif*» (*have to*). Cette question peut se ramener à celle du «*point de vue énonciatif*» puisque avec *have to* l'énonciateur «*ne fait pas autorité*» (Coates 1983:55), ne «*s'implique pas*» («*have to ... denies the involvement of the speaker*», Palmer 1990:11), donc se désolidarise en quelque sorte de son propos.

Plusieurs problèmes se posent toutefois : comment justifier cette dichotomie, si l'on admet que *must* et *have to* peuvent par ailleurs se comporter en simples synonymes? Reste-t-elle opérante si l'on reconnaît d'autre part à *have to*, à l'instar de Collins (2009:60–61), des emplois occasionnellement subjectifs dans les cas où l'obligation exprimée semble émaner du locuteur? On peut également noter que la description en termes de subjectif/objectif, qui repose généralement sur l'identification d'une source modale, prend le risque de mêler au linguistique ce qui relève essentiellement de l'empirique, en ce qu'elle incite parfois à reconstruire les types de paramètres auxquels la nécessité exprimée est relative. Collins (2009) distingue par exemple les différents emplois de *have to* selon que la nécessité découle du locuteur (*speaker-initiated force*), d'une source déontique extérieure (*externally-initiated force*), des circonstances ou des propriétés du référent du sujet. Or, c'est peut-être ce recours à des facteurs de nature extra-linguistique qui limite l'efficacité de la dichotomie face à des phénomènes apparemment déviants.

Si l'on choisit d'associer à *have to* l'idée d'objectivité, perspective qui, malgré tout, satisfait globalement l'intuition, on doit sans doute considérer que le problème de l'identification de la source de la nécessité est potentiellement dépassé, qu'il n'entre parfois plus en ligne de compte. À cet égard, le commentaire que livre Haegeman (1980) de l'exemple *My children have to eat an apple after their meals* 'Mes enfants doivent manger une pomme à la fin du repas' est éclairant :

The sentence merely states that there is such an obligation, either imposed by some external authority or by the speaker himself. If he is not himself the source he may agree or disagree with it. (p. 3; nous soulignons)

Pour mieux comprendre les phénomènes en jeu, nous verrons en quoi les propriétés formelles que l'on peut associer à la périphrase verbale *have to* lui permettent d'exprimer une modalité souvent perçue comme plus objective, par contraste avec le modal *must*. Cette réflexion sera menée dans un cadre énonciativiste, dont les outils formels nous aideront à dégager les opérations fondamentales dont les deux formes sont la trace, et ainsi à mettre au jour la spécificité de *have to*.

2. HAVE TO ET MUST, DEUX FORMES INTERCHANGEABLES?

Dans certains énoncés, *have to* et *must* sont à première vue substituables, ce qui semble accréditer la thèse de la synonymie. *Have to* peut y recevoir une valeur dite « radicale » (la modalité affecte le lien entre sujet et prédicat, comme en témoigne la paraphrase *It is necessary for ... to ...*) et plus précisément déontique, puisque le contexte met en jeu une relation intersubjective et induit une interprétation en termes d'ordre, de contrainte pesant sur le référent du sujet. On pourra comparer (1) à (2).¹

- (1) Tonight's the checkers? Pavel, *you have to take me to see the checkers*. Please take me to see the checkers, please, I promise I won't make any noise and I'll sit still and won't bother anybody and I won't tell anybody tomorrow or any other time.

You don't want to watch a bunch of old men cough and fill ashtrays. Go home. Read a book.
(Wedderburn, *The milk chicken bomb*, p. 137)

[– C'est ce soir, le jeu de dames? Pavel, *il faut que tu m'emmènes voir les dames*. S'il te plaît emmène-moi, s'il-te-plaît, je te promets que je ne ferai pas de bruit et que je me tiendrai tranquille et que je ne dérangerai personne et que je ne le dirai à personne, ni demain ni jamais.

– Tu n'as aucun intérêt à venir voir un groupe de vieux croulants cracher leurs poumons et remplir des cendriers. Rentre à la maison, lis un livre.²]

- (2) "If you call me back in two days, I won't be able to offer this to you. If you call back in a month, it won't be there. *You must buy now!*"

¹Les énoncés cités sont essentiellement issus d'ouvrages numérisés et mis en ligne par *Google Books*, ainsi que du corpus *COCA (Corpus of Contemporary American English, 450 millions de mots)*, librement accessible en ligne, regroupant langue écrite (fiction, presse, travaux scientifiques) et orale (programmes télévisés et radiophoniques, notamment).

²Les exemples présentés dans ces pages ont été traduits par nos soins, à destination du lecteur non angliciste. Ce travail n'est toutefois pas mené dans une optique contrastive, et les choix de traduction des formes modales ne seront donc pas commentés.

Poor Twyla from Minnesota. What she so desperately wants us to *buy now* is a time-share interest in Westgate Lakes ... But despite her valiant effort ..., we have no intention of buying. (Gene Sloan, Stay (almost) for free)

[– Si vous me rappelez dans deux jours, l’offre ne tiendra plus. Si vous me rappelez dans un mois, le bien ne sera plus sur le marché. *Vous devez acheter maintenant!*]

La pauvre. Ce qu’elle tient désespérément à nous vendre *maintenant*, c’est une propriété à Westgate Lakes. Mais malgré le mal qu’elle se donne, nous n’avons aucunement l’intention d’acheter.]

Have to peut également admettre une valeur radicale non déontique, notamment lorsqu’une propriété idéale ou représentative est prédiquée du terme sujet hors intersubjectivité, comme en (3), à mettre en parallèle avec (4).

- (3) First let’s consider just *what a shaker has to do*. *It has to be convenient to use*. *It has to hold a reasonable amount of liquid* — at least two drinks’ worth — and a lot of ice, which you should be able to get in there easily. *It has to be made of something that’s a good conductor of heat*, so that your ice can devote its cooling power to the drink, not the shaker. (Wondrich, Drinking with David Wondrich, 155–2. COCA)

[Voyons tout d’abord *ce que nous devons attendre d’un shaker*. *Il doit être facile d’utilisation*. *Il doit avoir une contenance suffisante* ... *Il doit être fabriqué à partir d’un bon conducteur de chaleur* [sic], pour que la glace puisse refroidir le liquide, et non le shaker lui-même.]

- (4) *A good historical novel must be good fiction*, but also more. *Historical novels must teach; they must transport readers*, accurately and naturally, back to the past. (Hooper, *The fiction of Ellen Gilchrist*, p. 96)

[*Un bon roman historique doit être de la bonne fiction*, mais ce n’est pas tout. *Les romans historiques doivent enseigner quelque chose, ils doivent plonger le lecteur dans le passé.*]

L’énoncé est également susceptible de recevoir une valeur a priori épistémique lorsque la nécessité porte sur l’ensemble de la relation prédicative (*it is necessarily the case that* ...), avec calcul des chances de validation de l’occurrence, comme en (5), à rapprocher de (6).

- (5) “Where do you suppose she’s been all these months?” ... “And why did she decide to come back to Larkin now?”

...

“*She has to have been in town for at least a little while*,” Avery went on, reasoning aloud. “Prime jobs like checking at the Food-4-Less get filled the minute the kids come back to college.” (Witmer, *A simple gift*, p. 6. COCA)

[– Où penses-tu qu’elle était pendant tout ce temps? ... Et pourquoi a-t-elle décidé de revenir à Larkin maintenant?]

...

Mike lui prit la main.

– *Elle doit être ici depuis un petit bout de temps*, poursuit Avery, raisonnant à haute voix. Les postes de caissières au Food-4-Less sont tous pris d’assaut dès que les jeunes sont de retour à la fac.]

- (6) Just the other morning I opened the door to a storeroom near the basement and found a dead snake lying on the floor. *It must have been there for months*; all that was left of the corpse was a skeleton. (Snyder, *Voodoo heart*, p. 109. COCA)

[L'autre jour j'ai ouvert la porte de l'une des réserves au sous-sol et j'ai trouvé un serpent mort par terre. *Il devait y être depuis des mois*; il n'en restait que le squelette.]

Nous laisserons ici de côté les contextes du type de (3) et (4) : l'environnement est, d'emblée, purement générique, ce qui neutralise dans les deux cas le point de vue de l'énonciateur. Notre attention se portera en priorité sur les énoncés dans lesquels la permutation *must/have to* pose problème ou entraîne un changement d'interprétation marqué, que la lecture de l'ensemble soit plutôt radicale ou, à première vue, épistémique.

3. LA VALEUR DITE « RADICALE »

Considérons en guise de point de départ l'énoncé (7), dans lequel *have to* reçoit une lecture radicale :

- (7) [Arthur est rentré chez lui pour le week-end, mais s'apprête à repartir pour l'école.]
"I don't understand why you have to stay there all week long. You live so close. Why can't you come home except on weekends?" I asked. ...
"How many times did I tell you?" Arthur said. *"It's because I'm an Indian."*
"About a hundred times," I said. *"I know you have to go. And I know if you don't they'll come and drag you there. I just don't understand why."*
 (Stenhouse, *Across the steel river*, p. 83)

[*-Je ne comprends pas pourquoi tu dois rester là-bas toute la semaine. Tu vis juste à côté. Pourquoi ne peux-tu rentrer que le week-end?* demandai-je. ...

- Combien de fois est-ce que je te l'ai dit? répondit Arthur. C'est parce que je suis Indien.
- Une centaine de fois, rétorquai-je. *Je sais que tu dois y aller.* Et je sais que si tu restes ici ils viendront te chercher pour te trainer jusque là-bas. Je ne comprends pas pourquoi, c'est tout.]

Dans cet énoncé, la présence d'une relation intersubjective et d'un sujet spécifique à référent agentif semblerait pouvoir autoriser une lecture déontique et, ainsi, admettre l'usage de *must* en lieu et place de *have to*, substitution qui se heurte cependant à quelques difficultés. Pour comprendre la nature exacte du problème, il nous faut effectuer un rappel de la valeur fondamentale de *must* telle que l'ont décrite les énonciativistes, dont nous adoptons ici le cadre théorique.

3.1 Valeur fondamentale de *must*

De façon générale, les auxiliaires modaux de l'anglais construisent une modalité distincte de la modalité de l'assertion. L'assertion consiste à poser qu'une relation prédicative est ou n'est pas « le cas », c'est-à-dire à lui donner d'emblée une valeur et une seule : validation, notée *p*, ou non validation, notée *p'* (*they came, they did not come*). Au contraire, l'emploi d'un modal permet d'envisager les deux valeurs

de différentes façons sans en choisir une de manière définitive. Autrement dit, l'énonciateur se place dans une position décrochée, c'est-à-dire en dehors du plan de validation/assertion (parce qu'il ne peut se prononcer avec certitude ou parce que la problématique validation/non validation n'est pas directement en question). Depuis cette position, il peut envisager *p* et *p'* sans les poser comme validées. Les différents modaux se distinguent notamment par la façon dont l'énonciateur appréhende ces deux valeurs : il prend *p* en compte sans se préoccuper de *p'* (*they will come*); il considère à la fois *p* et *p'*, en les construisant ainsi comme « possibles » (*they may come*); ou il prend *p* en compte tout en rejetant *p'* (*they must come*). La sélection d'une valeur est typiquement sous-tendue par une opération de valuation (*p* est/n'est pas bon, souhaitable, conforme à mes valeurs) ou d'évaluation (*p* est/n'est pas vraisemblable, compatible, conforme à mes représentations).

Avec *must*, quelle que soit la lecture du modal, l'énonciateur opte pour la valeur positive *p* en rejetant la valeur complémentaire *p'* (rejet de l'altérité). Par ailleurs, si l'on suit le système de représentation proposé par Gilbert (2001), l'opération marquée par *must* se caractérise par une relation ordonnée entre délimitations qualitative et quantitative de l'occurrence envisagée, la première y étant primitive puisqu'elle sert d'assise à la seconde.³ Lorsque l'énoncé prend une valeur déontique (exemple (2)), la dimension qualitative recouvre un processus de valuation positive, le choix s'effectuant en fonction des valeurs de l'énonciateur qui n'envisage aucune alternative, du fait de la suppression de l'altérité qualitative, à la validation de l'occurrence, d'où l'effet de pression, d'incitation à valider, à amener l'occurrence à l'existence (sens d'obligation) qui en découle.

Si l'on se penche sur l'exemple (7), où *have to* apparaît dans des propositions subordonnées dominées par des verbes recteurs de l'ordre du cognitif (*I don't understand why, I know*) qui ne supposent aucune intersubjectivité, il est évident que l'énonciateur ne correspond pas à la source déontique et value même négativement les occurrences en question. L'emploi de *must* laisserait ici supposer que le référent de *you* lui-même est à l'origine de l'obligation⁴ (ce qui donnerait à *know* une valeur principalement concessive), mais ce n'est manifestement pas le cas dans cet énoncé : l'énonciateur fait essentiellement état de l'existence d'une contrainte sur *you*, pour venir ensuite remettre en question son bien-fondé. Ce fait mérite d'être expliqué, en s'interrogeant sur la façon dont les opérations que marquent *have* et l'infinitive, qui n'ont pas dans cette structure de valeur sémantique propre, participent à la construction du sens.

³La délimitation qualitative a trait à la construction des propriétés de l'occurrence, liée à la subjectivité et aux représentations d'un énonciateur (valuation, évaluation), tandis que la délimitation quantitative correspond à la dimension événementielle de l'occurrence, c'est-à-dire à sa délimitation spatio-temporelle, à son existence, et non plus à son essence. On pourra se reporter à ce sujet à Culioli (1990) et Deschamps (2001).

⁴Rappelons en effet avec Chuquet (2001) que fondamentalement, « *know* ne fait qu'indiquer que [le référent du sujet de la principale] identifie les propriétés de [la seconde proposition], il ne les construit pas, en particulier il n'est pas à l'origine [de ses] déterminations modales » (p. 155). *Have to* peut en revanche apparaître sans restriction dans la subordonnée puisque, nous le verrons, il permet d'attribuer une valeur et une seule à la relation concernée.

3.2 Valeur fondamentale de *have to* : hypothèses

On sait que *to* s'applique à une relation prédicative incomplète et marque une valeur de visée sur cette relation (on prend en compte la valeur *p*, sans se préoccuper de *p'*). On envisage la valeur positive sans pour autant l'asserter, on construit une occurrence comme validable, mais non validée, ce qui suppose, comme dans le cas des modaux, une distance par rapport au plan de l'assertion et un point de vue modal. Dans la mesure où la relation reste validable, la visée d'une valeur répond essentiellement à la problématique de la venue à l'existence (dimension quantitative) mais met généralement en jeu une valuation (dimension qualitative). Ceci est particulièrement visible lorsque *to* introduit une proposition exprimant un objectif à atteindre, comme dans l'exemple suivant.

- (8) I am running for governor *to get this state back on the path to prosperity*. (→ because I wish to get this state back ...)

(*The Denver Post*, Gubernatorial candidates ... COCA)

[Je me présente au poste de gouverneur *pour ramener cet état sur la voie de la prospérité* (parce que je souhaite ramener ...)]

Si l'occurrence construite par *to* (+ verbe) ne peut être envisagée que sur un plan décroché, *have* dans la structure *have to* fait bien l'objet d'une assertion : il peut en effet être conjugué ou se combiner avec des auxiliaires modaux. Pour tenter de représenter cette opération complexe, un rapprochement avec le verbe *have* dans son sens basique de possession, dont la structure est d'ailleurs directement dérivée sur le plan diachronique (nous renvoyons le lecteur intéressé à Brinton 1991 et à Krug 2000), peut se révéler bénéfique.

Have localise un élément extérieur dans la sphère du sujet et met ainsi en valeur un état du référent de ce sujet. La possession implique toutefois, de façon concrète, acquisition préalable par le sujet de l'élément en question; on notera la différence entre *get*, 'acquérir', de type inchoatif, et *have*, verbe d'état. Linguistiquement, la relation prédiquée, orientée vers le sujet qui fait office de repère et se voit ainsi attribuer une propriété (Benveniste 1966:198 parle de «l'état de l'ayant»), fait appel à une mise en relation préconstruite, non saillante dans l'énoncé. Comme l'exprime Cotte (1998:417), avec *have* de possession/propriété (*he has blue eyes*) :

[On] condense la relation d'inclusion et l'attribution au repère thématique. La première n'est pas montrée pleinement car elle est acquise au moment de l'attribution, mais elle est nécessairement synthétisée dans l'objet qui tient d'elle sa localisation. La seconde, spécifique de l'énoncé en *have*, est exhibée.

Par extension, on peut postuler que dans la structure *have to*, *have*, réduit à un statut d'opérateur, fait l'objet d'une assertion portant sur l'existence d'un repérage entre le sujet syntaxique et *to* + VERBE et son emploi implique donc que leur mise en relation est préconstruite.⁵

⁵Selon Bouscaren et Chuquet (1987:156) :

on appelle *préconstruit* une relation prédicative posée comme validée par rapport à un repère-origine externe à l'énoncé en cours, et donc pas repérée directement

De façon imagée, le sujet a donc « acquis » quelque chose. Le sens d'obligation que l'on peut dériver de l'exemple (7) suppose que la validation de la relation <you-stay there> ou <you-go> soit considérée comme souhaitable, même si ce souhait ne peut être attribué au sujet énonciateur. On semble alors retrouver peu ou prou, grâce à la visée, l'opération marquée par *must* : valuation, sélection qualitative d'une valeur, et orientation vers la venue à l'existence. Mais la relation entre le sujet et la valeur visée étant posée par *have to* comme préconstruite, l'obligation apparaît dès lors comme déjà acquise et *a minima* l'énoncé ne prédiqne plus que l'existence d'une contrainte pesant sur le sujet, modalité que l'on pourrait qualifier d'intra-subjective. La source de la contrainte (origine de la valuation), si elle peut en effet y apparaître externe à l'énonciateur, peut aussi être totalement indéterminée, car le problème est dépassé. Dans cette perspective, *must* et *have to* apparaissent ordonnés, l'emploi de *have to* impliquant en quelque sorte un *must* préconstruit.

On préférera ainsi la périphrase au modal dans ces contextes où *have to* se voit traditionnellement décrire comme le simple supplétif de *must*, c'est-à-dire les contextes passés hors style indirect du type de (9), ou les contextes itératifs comme (10), puisqu'ils exigent une dissociation, en construction, entre situation origine de la valuation et situation « d'assertion » (assertion de l'existence d'une contrainte).

- (9) My dad died when I was eight. He had worked on a Polish newspaper and — but he died when I was eight. And *my mother had to* [*must] *go back to work*. And she worked at a place called Buffalo Forge. (NPR, Fresh Air. COCA)

[Mon père est mort quand j'avais huit ans. Il travaillait pour un journal Polonais, et ... mais il est mort quand j'avais huit ans. Et *ma mère a dû reprendre le travail*. Elle a travaillé dans l'usine de la Buffalo Forge.]

- (10) This is Dominique Valadie, he's the chef at a local high school and *he has to* [?must] *feed eight hundred students everyday for the equivalent of about two dollars and fifty cents a plate*. It's ironic because twenty years ago he was a chef at one of the biggest casinos on the Riviera. (CBS, Sunday Morning. COCA)

[Voici Dominique Valadie, il est cuisinier pour un lycée de la ville, et *il doit nourrir 800 étudiants par jour avec un budget d'environ deux dollars et cinquante centimes par couvert*. Cela semble paradoxal, car il y a vingt ans il était chef cuisinier dans l'un des plus importants casinos de la Riviera.]

3.3 Effets de sens

Cette dissociation est susceptible de produire des effets variés, quoique intimement liés. Puisque le choix de *p* (comme bonne valeur, valeur « à valider ») est repoussé dans le préconstruit et simplement rapporté, on peut, comme on l'a suggéré,

par rapport à l'origine énonciative de cet énoncé. On peut aussi parler d'une relation construite antérieurement ou présentée comme « déjà construite » sans qu'il y ait d'interprétation strictement chronologique à donner à ces termes : il s'agit bien plutôt d'un décalage de plans entre deux séries d'opérations, la seconde intervenant sur la première.

considérer que la question de l'origine de la visée est dépassée. Ceci pourra toutefois, en contexte, revêtir différentes formes.

- a. *A minima*, l'énonciateur ne fait que reprendre le préconstruit, sans s'impliquer; que l'obligation émane ou non du locuteur, le problème est présenté comme dépassé dans le sens où l'on ne s'en préoccupe pas; on a un simple constat (ce qui va dans le sens du commentaire de Haegeman 1980 cité plus haut). La visée peut cependant redevenir saillante, comme dans l'énoncé (1), mais cette lecture est en réalité fortement dépendante de certains paramètres contextuels : le cadre est intersubjectif, le procès introduit par *to* est agentif et il renvoie à un événement perçu comme « à venir ». La venue à l'existence de cette occurrence est par ailleurs explicitement envisagée positivement.⁶
- b. L'énoncé semble parfois se focaliser sur l'état déplaisant, contraignant dans lequel se trouve le référent du sujet, mis en valeur grâce à *have*. Du fait du caractère préconstruit de la visée, le sujet n'a en effet d'autre latitude que de subir une contrainte (déjà) ancrée en lui, et face à laquelle il n'a aucun pouvoir, aucune possibilité de recours. Ce regard empathique suppose cette fois une forme de désengagement énonciatif, sans qu'il soit là non plus pertinent de recouvrer une origine pour la visée.⁷ Cet effet est plus saillant lorsque le procès introduit par *to* est effectivement actualisé, comme en (10) ou dans l'énoncé suivant.

- (11) Less than 4% of the community's children achieve a basic set of GCSEs and, according to the Children's Society, some 63% report being physically attacked because of their background. *This is something that 10-year-old Jim*, a client of Ridge, has to live with daily.* "The boys at school cuss me," he says, "They call me a 'pikie' and a 'gypsy bastard' and it makes me feel sad. I let them hit me."

(Community Care 1822. COCA)

[Moins de 4% des enfants dont les familles bénéficient de ces aides parviennent à valider leur brevet et, selon la Children's Society, 63% d'entre eux disent être victimes de violences physiques à cause de leur milieu. *C'est ce que Jim, âgé de 12 ans, doit subir au quotidien.* –Les garçons de l'école m'insultent. Ils me traitent de sale manouche et ça me rend triste. Je les laisse me frapper.]

On le retrouvera encore plus clairement dans les énoncés où *have to* apparaît avec l'aspect *be + ing*, comme en (12) et (13).

- (12) McMinn and Zwicke are just as adamant that the county attorney's motive in reopening the case in an election year is political, pure and simple.

⁶La deuxième occurrence de *have to* dans l'exemple (13) ci-dessous, *We have to do something for our military men and women*, est susceptible, dans une moindre mesure, de recevoir une lecture similaire.

⁷Ce phénomène corrobore les thèses selon lesquelles *have* met en valeur les implications, pour le sujet, de sa position de « localisateur », qu'il s'agisse pour leurs auteurs d'une propriété fondamentale des constructions en *have* (opération de « thématisation » du sujet, dans la Théorie des Opérations Énonciatives) ou d'un simple effet de sens (voir Boisson 1987, Cotte 1998 ou encore Roussel 2005).

“She hates me”, McMinn said. “There is absolutely no probable cause. It was thoroughly investigated at the time. It was a terrible tragedy *and now the family is having to go through all this.*”
(Freemantle, Rare court of inquiry . . . COCA)

[McMinn et Zwicke soutiennent que c’est à des fins uniquement politiques et électorales que le procureur a souhaité rouvrir l’affaire.

–Elle me déteste, a déclaré Mc Minn. Il n’y a aucun élément nouveau, cette affaire a fait l’objet d’une enquête approfondie à l’époque. Ce fut une tragédie terrible, *et maintenant la famille doit à nouveau traverser cela.*]

- (13) Secondly, I want to mention our military men and women. . . . These are people who are devoting their lives to protect us, to defend us. They have, in many cases, inadequate housing. *Some of them are having to live on food stamps.* This is an embarrassment to us as a nation.

We have to do something for our military men and women. The problem is, we can’t do everything.
(United States, *Congressional Record*, p. 5283)

[Deuxièmement, je voudrais évoquer la situation de nos militaires. Des gens consacrent leur vie à notre protection. Dans beaucoup de cas, ils vivent aussi dans des conditions précaires. *Certaines doivent [même] compter sur les bons alimentaires pour leur subsistance.* C’est une honte nationale.

Il faut faire quelque chose pour nos militaires. Le problème, c’est que l’on ne peut pas tout faire.]

L’aspect, en insistant sur l’actualisation effective du procès et en orientant l’énoncé vers le sujet syntaxique, cible d’un commentaire, renforce l’absence de prise en charge de la visée, ce qui favorise l’effet empathique.⁸

- c. C’est enfin le caractère préconstruit de la visée qui peut être mis en avant; si le problème de l’origine de cette visée est toujours dépassé, c’est ce que l’on cherche précisément à souligner, face à une voix souvent discordante. Dans ces contextes, *have* reçoit généralement un accent emphatique. L’objectivité semble plus marquée, puisqu’il s’agit alors de se dissocier de l’obligation pour mieux souligner l’absence d’alternatives offertes au sujet (c’est comme ça; ce n’est pas moi qui le dit; tu n’as donc pas le choix), voire parfois de légitimer la nécessité exprimée en évoquant ce qui la fonde qualitativement, notionnellement (c’est un fait; c’est normal, «logique»; c’est dans l’ordre naturel des choses). C’est le cas dans l’exemple suivant.

- (14) COACH : What this man wants to say is that the award ceremony being held in our honor is at the Oak Hill Country Club.

...

COACH : It’s a race restricted club, which means three of our team members can’t attend the ceremony they helped us earn. How do we feel about that?

...

⁸Là où l’obligation véhiculée par *have to* pouvait, d’après Haegeman (1980), émaner du locuteur comme d’une source extérieure, l’emploi de *be having to* traduit en effet, selon cette auteure, un désengagement énonciatif explicite (pp. 3–4).

DAV : I say we hit a burger joint. Who needs all that ceremonial pomp anyway?

...

ERNIE (laughing) : Double meat, double cheese. (They all start laughing. Coach turns to the Cotton Bowl official.)

COACH : I believe I'll wait for a New York strip steak.

OFFICIAL : But you won the game. *You have to accept the trophy!*

(*Scholastic Scope*, p. 6. COCA)

[ENTRAINEUR : Ce que cet homme veut nous dire, c'est que la cérémonie de remise des prix qui se tient en notre honneur a lieu au Country Club de Oak Hill.

...

ENTRAINEUR : C'est un club communautariste, ce qui signifie que trois de nos membres ne pourront pas assister à cette cérémonie. Que dites-vous de cela?

...

DAV : J'en dis qu'on va manger un hamburger. Quel est l'intérêt de ces cérémonies en grande pompe, de toute façon?

...

ERNIE (en riant) : Double portion de steak et de fromage. (Tous s'esclaffent. L'entraîneur se tourne vers le représentant.)

ENTRAINEUR : Je crois que je vais me réserver pour un bon steak.

REPRÉSENTANT : Mais vous avez gagné la compétition. *Vous devez accepter le trophée !⁹*

Le caractère composite de la structure *have to* et les interactions entre les opérations dont ses constituants sont la trace permettent ainsi que soient mis en avant, selon les énoncés, la localisation entre le sujet et le prédicat marquée par *have* et éventuellement l'existence d'une préconstruction, le dynamisme de la visée marquée par *to*, ce qui semble alors rapprocher *have to* de *must*, ou l'état du sujet. Il faut toutefois garder à l'esprit que seul le contexte permettra de privilégier l'une ou les autres de ces valeurs, l'interprétation étant en grande partie tributaire de certains paramètres : présence éventuelle de marqueurs d'itération suggérant l'actualisation effective du procès (10 et 11), stativité ou au contraire dynamicité (1 ou 13, seconde occurrence) du procès, connotations du prédicat (négatives dans les énoncés (10) à (13)), évocation explicite d'un fondement notionnel (14), etc.

3.4 Pertinence de l'opposition subjectif/objectif

Revenons plus spécifiquement à notre problème de départ : la pertinence et l'efficacité, pour rendre compte de la différence entre *must* et *have to*, de l'opposition subjectif/objectif qui, curieusement, coexiste avec la thèse de la synonymie. L'analyse ici proposée ne s'inscrit pas en faux contre cette première perspective, l'impression d'objectivité découlant essentiellement du fait que l'emploi de *have to* fait appel à une préconstruction. Il faut toutefois garder à l'esprit que la préconstruction, opération proprement linguistique dont dépend en essence le fonctionnement de *have to*

⁹On peut attendre d'un gagnant qu'il soit récompensé, et accepte sa récompense.

et, par extension, son interprétation, ne doit être assimilée à la présupposition, qui implique nécessairement un renvoi à des éléments a priori recouvrables dans l'extra-linguistique.

C'est sans doute effectivement l'intervention de facteurs empiriques dans la description de *have to* en termes d'objectivité qui, dans certains cas, la rend caduque ou limite son pouvoir explicatif, puisqu'il n'existe pas de correspondance stricte entre la réalité extra-linguistique et le *construit* linguistique.

C'est ce que montre l'énoncé (1), repris ci-dessous en (15), dans lequel *have to* semble pouvoir sans problème être remplacé par *must*.

(15) I jump up off the bench. I stamp my feet. Tonight's the checkers? Pavel, *you have to take me to see the checkers*. Please take me to see the checkers, please, I promise I won't make any noise and I'll sit still and won't bother anybody and I won't tell anybody tomorrow or any other time.

You don't want to watch a bunch of old men cough and fill ashtrays. Go home. Read a book. (Wedderburn, *The milk chicken bomb*, p. 137)

Les linguistes qui associent *have to* au concept d'objectivité indiquent que la source de la contrainte doit être extérieure à l'énonciateur. Si c'est en effet ce que *have to* signale typiquement en construction, l'appel à un préconstruit rendant plus précisément, dans la plupart des cas, l'origine de la contrainte indéterminée, car non en question, il apparaît clairement dans le contexte que la source de l'obligation n'est autre que le locuteur. Via l'emploi de *have to*, il feint cependant de se désolidariser de la contrainte; puisque celle-ci est présentée comme déjà acquise, il ne confronte pas a priori l'occurrence à ses propres valeurs. Il semble ainsi tenter, en vain, de la rendre plus absolue et moins sujette à objection.

Groussier (2002:7) qualifie cette stratégie discursive, conduisant ici à employer *have to* dans des contextes dans lesquels il pouvait ne pas être attendu, de « feinte inter-énonciative » :

Si la source et la cible de la contrainte sont les co-énonciateurs, la contrainte exprimée dans un premier énoncé peut être remise en question dans l'énoncé réponse. ... Alors intervient la feinte interénonciative : sachant que l'expression claire de la contrainte en tant que contrainte intersubjective peut se révéler inefficace, l'énonciateur exprimera la contrainte dans des termes qui excluent la mise en question, c'est-à-dire comme une contrainte à source extra-subjective, clairement différente de l'énonciateur et contre laquelle personne ne peut rien.

S'il semble devenu si difficile, dans certains contextes, de ne pas traiter *must* et *have to* en simples synonymes, c'est peut-être précisément parce que la configuration de base de cette dernière forme est particulièrement propice à l'exploitation ou à la transgression, au gré des besoins discursifs : la banalisation de ce type d'emplois peut alors donner lieu à une apparente interchangeabilité.

4. LA VALEUR DITE «ÉPISTÉMIQUE»

Penchons-nous à présent sur la valeur épistémique de *must* et *have to*. Dans l'énoncé (16), qui fait apparaître *must*, il s'agit de se prononcer sur l'existence, sur la validation de la relation <*you-be new*> :

(16) NARR 2 : They pass a butcher in a cart.

ROBIN : Do you come from that village, friend? Aren't you afraid to ride through Sherwood alone?

BUTCHER : *You must be new to this forest*, friend, or else you would know that Sherwood is now free as air to all men. The wicked ones have all been driven out.
(Gormandy, Robin Hood, p. 12. COCA)

[NARR 2 : Ils croisent la charrette d'un boucher.

ROBIN : Arrives-tu de ce village, l'ami? Tu n'as pas peur d'arpenter seul la forêt de Sherwood?

LE BOUCHER : *Tu dois être un nouveau venu*, l'ami, sinon tu saurais que nous sommes tous libres comme l'air ici, à présent. Les brigands ont tous été chassés.]

Là encore, on privilégie avec *must* la valeur positive p (validation) en rejetant la valeur complémentaire, mais ce choix s'appuie cette fois sur un raisonnement. Autrement dit, la dimension qualitative recouvre un processus non plus de valuation mais d'évaluation : à partir des éléments à sa disposition, qu'il juge qualitativement constitutifs de la relation, l'énonciateur pose l'occurrence <*you-be new*> comme probable dans la situation en question. On reste toutefois dans le domaine du non-certain et l'emploi de *must* laisse donc ouverte la possibilité que la relation ne soit pas validée.

Les anglophones consultés affirment préférer *must* à *have to* en (16) mais l'emploi de cette dernière forme serait selon eux le plus indiqué dans l'énoncé suivant, qui semble également recevoir une lecture épistémique.

(17) LARRY KING, HOST : I saw her this morning, and while she's back to her groove, she has lost some of the perkiness. . . . There's a sadness in the eyes, or maybe I'm reading it there.

MATT LAUER : *Of course there is. There has to be*. It's been six weeks, I would imagine there are topics that we talk about every day on the show that remind her of Jay, and remind her of what's just happened.

(CNN, Larry King Live Weekend. COCA)

[KING : Je l'ai vue ce matin, et même si elle va mieux, elle a perdu de son entrain. Elle a une certaine tristesse dans le regard, ou peut-être que c'est moi . . .

LAUER : *Evidemment, elle est triste. Elle l'est forcément*. Ça ne fait que six semaines, j'imagine qu'il y a des choses dont nous parlons tous les jours dans l'émission qui lui rappellent Jay, et qui lui rappellent ce qui vient de se passer.]

Le locuteur soutient catégoriquement l'hypothèse *there's a sadness in [her] eyes* (via *of course there is*) et semble renforcer son assertion par l'emploi de *have to*. Les informateurs consultés relèvent au contraire un affaiblissement de l'assertion si l'on substitue *must* à *have to*, tout en soulignant que quelle que soit la forme employée,

le locuteur n'est pas totalement certain que *there is a sadness in (her) eyes* est le cas. Pourquoi préférer *have to* à *must* ici?

4.1 Spécificité de *have to*

Pour tenter d'apporter une réponse à cette question, considérons quelques exemples dans lesquels la substitution de *must* à *have to* est impossible. Il a souvent été noté que *must*, lorsqu'il reçoit une lecture épistémique, ne peut porter sur une relation faisant référence à un état de fait à venir. Or, même si le phénomène n'a à notre connaissance jamais été signalé, cette contrainte ne s'applique apparemment pas à *have to*, par exemple dans les textes suivants.

- (18) SCHIEFFER : Well, we've come to that point in the program where we want predictions from all of you, the — the truth about what's going to happen next year.
...

WHITAKER : Well, I've been here in California now for two years. It's been a very traumatic period. I got here just after the riots. There have been mudslides, earthquakes, wildfires. *My prediction is that 1995 has to [?must] be better — unless, of course, you live in bankrupt Orange County.*

(CBS, Face the Nation. COCA)

[SCHIEFFER : Voici maintenant le moment de recueillir vos prévisions à tous pour l'année prochaine. ...]

WHITAKER : Je vis en Californie depuis deux ans maintenant. Ces deux années ont été traumatisantes pour le pays. Je suis arrivé juste après les émeutes. Il y a eu aussi des coulées de boue, des tremblements de terre, des incendies. *D'après moi, 1995 ne peut qu'être meilleure — à moins, évidemment, de vivre dans le comté d'Orange, qui a déclaré faillite.*]

- (19) Consider the following men in terms of morality, honesty, and criminality as America has gotten worse. Reagan worse than Carter, Bush worse than Reagan, Clinton worse than Bush, Bush Jr. Worse than Clinton, and now Obama worse than Bush. Who's next? It doesn't matter because one thing is certain, *the person elected will be worse than the last one, he has to [?must] be worse* because he will be called on to do worse things by those that got him elected. (theinfounderground.com/smf/index.php?topic=7628.0)

[Considérons les hommes suivants, en termes de vertu, d'honnêteté, et de criminalité, au regard de la situation de l'Amérique qui n'a fait que s'envenimer. Reagan pire que Carter, Bush pire que Reagan, Clinton pire que Bush, Bush Jr pire que Clinton, et maintenant Obama pire que Bush. A qui le tour? Cela n'a aucune importance car une chose est sûre, *celui qui sera élu sera pire que son prédécesseur, il ne pourra qu'être pire* puisque ses électeurs lui demanderont de faire des choses plus graves encore.]

Comme l'a souligné Gilbert (1987), l'opération marquée par *must* bloque naturellement la valeur épistémique dans ce type de contexte, puisque la relation en jeu est alors encore validable et non potentiellement (déjà) validée : effectuer avec *must* le choix exclusif d'une valeur par élimination de la valeur complémentaire revient alors nécessairement à la poser comme souhaitable, d'où une lecture radicale.

On peut encore dégager, dans les deux énoncés qui précèdent, un ensemble de preuves, d'indices qui pourraient servir de base à un jugement de probabilité. Or,

ce n'est pas ce processus de déduction qui paraît marqué par l'énoncé mais, comme lorsque *have* to recevait une lecture radicale, l'existence actuelle, via *have*, d'un certain état de fait. En (18), il s'agit apparemment moins d'établir des conjectures et de supposer que l'année 1995 sera «probablement» meilleure que l'année en cours que d'affirmer qu'il est impossible, dans l'absolu, qu'il en soit autrement : ce cas de figure étant présenté comme exclu a priori, rien ne peut plus être (re)mis en question. On perçoit bien cette distinction en (19), où *will* (*the person elected will be worse than the last one*), qui participe d'abord à la formulation d'une hypothèse sur un état de fait à venir (<*the person elected-be worse*> sera le cas), est complété par *have to* (*he has to be worse*), qui permet en quelque sorte de revenir sur l'assertion anticipée en lui donnant une assise (aucune autre option n'est dans l'absolu valable).

On semble avoir une fois de plus mise en relation du sujet et du prédicat et visée sur l'occurrence de relation, la distinction d'une valeur relevant cette fois non d'une valuation mais d'une évaluation : on retrouve en quelque sorte les opérations associées au marqueur *must*. Mais là encore, l'emploi de *have* souligne que ces opérations sont préconstruites; on n'a plus sélection d'une valeur par élimination de la complémentaire mais simple assertion. Seule la visée permet, le cas échéant, de faire référence à l'avenir et c'est la localisation au moment d'énonciation entre le sujet et la valeur visée, telle qu'elle est marquée par *have*, qui importe. Il s'agit donc moins ici avec *have to* de se prononcer sur l'existence d'une occurrence que d'affirmer que l'éventuelle validation, qui reste dans tous les cas en suspens, est en essence, quasi-intrinsèquement contrainte, prédéterminée.¹⁰ Cette caractéristique s'illustre dans l'exemple (17) où *have to* fait appel, en construction, à ce qui fonde l'assertion qui précède (*of course there is [a sadness in the eyes]*), ce qui lui permet de la renforcer. Elle apparaît également dans les énoncés dans lesquels *have to* répond à *can't*, lequel pose, en écho, l'impossibilité stricte de la non-validation de l'occurrence, comme dans l'exemple (20).

- (20) Often, parents drag a reluctant child to therapy and then spend much of the session trying to convince the therapist of how hopeless the child's situation is This deficit focus may reflect the parents' feelings of hopelessness, since many have already "tried everything, and nothing works." Parents might also be implying that the problem can't possibly be them — *it has to be this impossible child.*

(Ford Sori et Hecker, *The therapist's notebook*, p. 84)

[Il arrive souvent que les parents traînent un enfant récalcitrant en thérapie et passent la séance à essayer de montrer au psychologue à quel point la situation de leur enfant est désespérée. . . . Cette attitude négative est peut-être le reflet du désespoir des parents, qui pour beaucoup ont selon leurs dires «déjà tout essayé, mais rien ne marche». Ils cherchent peut-être aussi à se dégager de toute responsabilité — le problème ne peut pas venir d'eux, *il vient forcément de cet enfant insupportable.*]

¹⁰ Comme l'ont souligné plusieurs linguistes (notamment Lawler 1973, Matthews 1991), *have* est d'ailleurs très fréquemment accentué lorsque *have to* reçoit une lecture plutôt épistémique. Lorsqu'il admet une valeur radicale, il ne l'est en revanche qu'occasionnellement : quand il s'agit précisément d'insister sur le caractère préconstruit de la visée, sur le fondement notionnel de la nécessité (voir la section 3.3.).

En effet, il ne s'agit pas ici de se prononcer sur l'identité du responsable en évaluant les différentes options disponibles, ce qui serait le cas si *must* était utilisé ici; on exclut toute autre alternative, en se situant essentiellement au même niveau que *can't*.

Ceci est encore plus clair lorsque l'actualisation de l'occurrence dont il est question n'est plus susceptible d'être mise en doute :

- (21) "I am staying here in town. With the Royles," she told him, even though he hadn't yet asked. "We are here for five days — Cecily Royle, my cousins Sarah and Iris, and I." She waited for a moment, for some sort of flash of recognition in his eyes, then said, "You don't remember who they are, do you?"

"You have a great many cousins," he pointed out.

"Sarah is the one with the thick, dark hair . . .

"Iris is very pale. Strawberry blond hair?" she prompted. "You still don't recall."

...

"I know who Miss Royle is," Marcus said.

"She's your neighbor. *You have to [*must] know who she is.*"

He just shrugged.

(Quinn, *Just like heaven*, pp. 24–25. COCA)

[– Je séjourne chez les Royles, lui dit-elle, même s'il n'avait encore posé aucune question. Nous sommes ici pour cinq jours — Cecily Royle, mes cousines Sarah et Iris, et moi. Elle fit une pause et, en l'absence de réaction, ajouta : Tu ne te souviens pas d'elles, c'est ça?

– Tu as beaucoup de cousins, fit-il remarquer.

– Sarah, c'est celle qui a les cheveux bruns . . .

– Iris a le teint très clair, elle est blonde, tu vois? Non, tu ne vois toujours pas.

...

– Je vois qui est Mlle Royle, dit Marcus.

– C'est ta voisine. *Evidemment.*

Il se contenta de hausser les épaules.]

Selon les informateurs consultés, *must* ne peut apparaître ici, dans la mesure où le co-énonciateur Marcus vient d'affirmer qu'il connaissait Miss Royle : on n'est plus dans le domaine du non-certain en ce qui concerne la validation de l'occurrence et toute forme d'évaluation, de calcul des chances de validation est désormais proscrite. L'emploi de *have to* est au contraire tout à fait indiqué dans ce contexte, puisqu'il s'agit de faire appel à ce qui motive, intrinsèquement, notionnellement, *I know who Miss Royle is (she's your neighbour*, et par implication, « tout le monde connaît ses voisins »), ce qui permet au locuteur de rétorquer que cet état de fait n'a rien de surprenant.

En conséquence, lorsque *have to* reçoit une lecture épistémique,¹¹ y compris dans les contextes où le procès introduit par *to* n'est pas par ailleurs construit comme effectivement actualisé, on se penche peut-être moins sur l'éventuelle manifestation de l'occurrence (existence/non existence) que sur la règle générale qui la sous-tend, qu'elle soit ou non exprimée par ailleurs. L'emploi de *have to* en (17), par exemple, implique que dans de telles circonstances et quelle que soit la situation, on doit nécessairement s'attendre au résultat *sadness* chez la personne concernée.

Ceci est particulièrement visible dans les énoncés (22) et (23) :

(22) "... There's no blood anywhere," Rury said. ...

...

"A man with as many enemies as Buldrum doesn't die a natural death. Someone killed him."

"If he was killed, there has to be a wound," [Kedrigern] said.

(Morressy, *The game is a foot*, p. 7. COCA)

[... Il n'y a pas une seule trace de sang, dit Rury. ...

...

Un homme qui a autant d'ennemis ne meurt pas de mort naturelle. Quelqu'un l'a tué.

– Si on l'a tué, il faut qu'il y ait blessure, dit Kedrigern.]

(23) [John Q. a pris en otage le personnel des urgences]

The hostages attention has been so focused on the screen, none of them have realized that *for John to be on TV, there has to be a camera inside the ER*. Suddenly, it hits Lester.

(Kearns, *John Q.* COCA)

[Les otages ont été si absorbés par ce qui se passait à l'écran que personne ne s'est rendu compte que *pour que John apparaisse ainsi à la télévision, il faut qu'il y ait une caméra à l'intérieur, aux urgences*. Tout à coup, Lester en prend conscience.]

On s'intéresse à la fois à une relation d'implication ou une règle conditionnelle générales et, par extension, à l'éventuelle validation de l'occurrence dans la situation spécifique en question, à partir d'un constat (*John [is] on TV*, en (23)). On voit également à quel point la différence entre lectures radicale et épistémique peut en fait être tenue, le recours aux étiquettes habituellement affectées aux modaux centraux ne s'appliquant en réalité qu'imparfaitement aux valeurs exprimées par *have to*, qui, précisément, n'est pas un modal.

4.2 *Have to* et l'objectivité : cadres « polémiques »

Puisque c'est avant tout la localisation entre le sujet et la valeur visée qui est mise en avant, *have to*, lorsqu'il reçoit une valeur épistémique, apparaît principalement dans

¹¹ Comme il n'est pas question, l'exemple (21) en témoigne, de procéder dans le domaine du non-certain à un calcul des chances de validation de l'occurrence, mais avant tout d'asserter une nécessité, le choix du terme « épistémique » peut paraître discutable. Dans le cadre de notre comparaison entre *have to* et *must* et par souci de clarté, nous maintiendrons cependant l'usage de ce terme, qui peut se justifier dans la mesure où l'on travaille, dans les énoncés cités, sur une occurrence munie d'une délimitation spatio-temporelle spécifique et que ce travail ne fait pas intervenir une valuation mais une évaluation, même à un niveau préconstruit.

des contextes que l'on pourrait qualifier de polémiques : c'est en effet face à un point de vue adverse qu'il apparait utile de rappeler que la validation d'une occurrence est dans l'absolu contrainte, qu'il n'existe théoriquement aucune alternative. C'est ce qui ressort des énoncés cités et, plus clairement, du suivant.

- (24) "... There's no mistake, Lilli. David's blood type doesn't match Tony's. Tony cannot be David's biological father."

She stared at him for a long moment. "He is," she said, her voice rising. "There's no other possibility. There's no —"

"Are you sure?" Max asked. "Who else did you have sex with while you were seeing my brother?"

...

"No, really," she said, knitting her fingers together. "I didn't have sex with anyone else. *Tony has to be David's biological father*. There's no other possibility," she said. "There was no one else. How could it be anyone else?"

Max stared at her in silence. ...

Panic shot across her face and she ran to him. "You must believe me. You must. That blood test is wrong. *It has to be. It has to —*"

(Banks, *Bedded by the billionaire*, pp. 174–175)

[– ... Il n'y a pas d'erreur, Lilli. Le groupe sanguin de David ne va pas avec celui de Tony. Tony ne peut pas être le père biologique de David.

Elle le fixa du regarda un long moment. Si, il l'est, répondit-elle d'une voix aigüe. Il n'y a pas d'autre possibilité, il n'y a ...

– Tu en es sûre? demanda Max. Avec qui as-tu eu des relations sexuelles pendant que tu fréquentais mon frère?

...

– Avec personne d'autre, vraiment! *Tony est forcément le père de David*. Il n'y a pas d'autre possibilité, dit-elle. Il n'y a jamais eu personne d'autre, comment aurais-je pu?

Max la dévisageait en silence. ...

La panique l'envahit et elle se précipita vers lui. Il faut me croire, il le faut. Il y a une erreur dans le test, *il y en a forcément une —*]

Le modal *must*, qui marque la suppression de l'altérité qualitative et indique ainsi que le jugement est dicté par un raisonnement, est également à même d'apparaître en contexte polémique. Or, si ce raisonnement implique nécessairement un motif (une inférence étant conditionnée par des prémisses, des « raisons de croire »), motif qui peut éventuellement être explicité, le modal ne permet pas de mettre directement en valeur l'existence de ces prémisses, et c'est la dimension existentielle, événementielle de l'occurrence qui se trouve valorisée (p est sans doute le cas). Par ailleurs, si la valeur complémentaire *p'* est qualitativement exclue par l'énonciateur, elle ne peut pour autant être totalement évacuée, puisque l'on n'a pas affaire à une assertion pure et simple; *must* implique un haut degré de certitude, mais la possibilité que la relation ne soit pas validée reste saillante. Ici, le but de l'énonciateur n'est pas de savoir si *Tony* est oui ou non le père de l'enfant (il en est convaincu) mais de démontrer qu'il l'est, en indiquant qu'il ne peut en être autrement puisque toute autre possibilité est d'avance exclue. C'est donc l'emploi de *have to* qui va être privilégié lorsque

l'existence d'une occurrence fait débat et que c'est à travers un retour à l'essence que cette existence peut se trouver confirmée. Il s'agit alors de poser, via l'assertion d'un préconstruit, que la mise en relation du sujet et du prédicat est qualitativement nécessaire et c'est seulement par extension que la manifestation de l'occurrence, sur le plan quantitatif, existentiel (<*Tony-be David's biological father*> est «le cas»), peut éventuellement être envisagée comme certaine.

C'est à l'inverse dans les contextes non polémiques que l'emploi de *have to* peut poser problème. Swan (1993:355) s'interroge sur le point suivant, sans proposer de réponse : «If I rang a doorbell and got no answer, I probably wouldn't say *She has (got) to be out. Why not?*» ('Si je sonne à une porte et que personne ne vient m'ouvrir, je ne dirais sûrement pas *Elle est forcément sortie. Pourquoi pas?*'). Certes, un tel contexte induit un raisonnement spontané, livré à partir d'indices essentiellement situationnels, qui n'excluent pas fondamentalement la possibilité inverse : il privilégie donc l'emploi de *must*. Mais il nous semble surtout qu'en l'absence de toute controverse, dans le discours, quant à la validité de la relation <*she-be out*>, l'emploi de *have to*, qui a précisément pour effet d'insister, au moment de l'énonciation, sur le caractère préconstruit de la relation entre sujet et prédicat, n'est pas motivé et paraît donc irrecevable. Il suffit cependant, selon les anglophones interrogés, que le jugement soit remis en question par un co-énonciateur (*She must be out. - Do you really think so?*) pour que *have to* puisse de nouveau apparaître (*Well, she has to be out. She hasn't answered the door*).¹² On peut sans doute expliquer de la même façon le caractère incongru qu'aurait, selon les informateurs, l'emploi de *have to* dans des énoncés comme le suivant, fréquents avec *must* :

(25) When she saw a boy coming through the park, she hurried to meet him.

"I'm Dickon, and *you must be Mary*", he said. "I've got the garden tools and seeds. I can plant them for you, if you like. Where's the garden?"

(Burnett, *The secret garden*. COCA)

[Dès qu'elle vit un garçon avancer dans le parc, elle se hâta sa rencontre.

- Je suis Dickon, et *vous devez être Mary*, dit-il. J'ai les outils de jardinage et les graines. Je peux les planter pour vous, si vous voulez. Où est le jardin?]

Il est clair que le problème de la préconstruction est lié à celui du point de vue. On perçoit aisément que les liens de cause à effet évoqués dans les énoncés qui précèdent ne sont pas le fait d'une conclusion subjective mais semblent relever de «l'ordre normal des choses». Avec la préconstruction, l'origine de l'évaluation apparaît indéterminée et non saillante, et par là même peut devenir absolue : tout se passe comme si l'occurrence se trouvait confrontée non pas à la représentation qualitative que s'en fait l'énonciateur mais à une représentation idéale et universelle, invoquée dès lors que l'on travaille sur une occurrence dont la validité ne va préalablement pas de soi pour le co-énonciateur, voire pour l'énonciateur lui-même.

¹²Nous nous garderons d'établir des comparaisons trop hâtives mais il nous semble que *have to*, dans ce type de contextes, présente des caractéristiques communes avec l'adverbe français *forcément* dont la fonction argumentative, selon Danjou-Flaux et Gary-Prieur (1981:67), «consiste à imposer l'évidence d'une relation causale par le recours à la force que représentent soit telle contrainte, soit telle nécessité logique, soit la nature des choses».

C'est en partie pour cette dernière raison qu'il convient de se montrer prudent si l'on décide de qualifier ces emplois de *have to* d'objectifs, en se distanciant, là encore, de l'extra-linguistique.

En (26) par exemple, l'assertion ne s'appuie visiblement sur aucune donnée objective.

- (26) "They've explained to us," said Val's mother sadly, "that Val has to spend her life at the Institute. We have to get her back there."
 "Her life!" cried Christina. "She's only seventeen."
 Robbie shrugged. "There's no other answer."
 "There has to be another answer," said Christina.
 "Robbie, let's go, honey," said his mother, sagging. "I don't know why we came here, really. Except we've been everywhere else." (Cooney, *The fire*. COCA)

[– Ils nous ont expliqué, dit la mère de Val tristement, que Val devra passer sa vie à l'Institut. Il faut qu'on l'y ramène.

– Sa vie! s'écria Christina. Elle n'a que 17 ans.

Robbie haussa les épaules. Il n'y a pas d'autre solution.

– Il y a forcément une autre solution, dit Christina.

– Robbie, allons-y, chéri, dit sa mère. Je ne sais pas pourquoi nous sommes venus ici, vraiment. Peut-être parce que c'était le dernier endroit que nous n'avions pas essayé.]

Tous les informateurs consultés s'accordent pourtant à dire que *have to* trouve parfaitement sa place dans cet énoncé puisque, selon leurs propres termes, le locuteur a envisagé toutes les solutions possibles et, dans ces circonstances qui lui sont défavorables, a «désespérément besoin de trouver une réponse». En rejetant dans le préconstruit tout raisonnement et en neutralisant ainsi le point de vue énonciatif, on voit comment *have to*, qui n'impose pas de justification à l'affirmation, peut permettre au locuteur de donner une assise a priori indiscutable à une assertion par ailleurs infondée, et donc de convaincre, ou plutôt de se convaincre. Cette tentative peut toutefois apparaître vaine, comme dans l'énoncé suivant où la locutrice, accablée, cherche à échapper à l'évidence.

- (27) ... I blinked uncontrollably and shook my head.
 "There has to be a mistake. My man is dead?" I asked. "My Jeff? You're telling me that Jeff is dead?"
 "Yes", Dr. Patel said, holding my hand again and rubbing it gently. "I'm sorry."
 (Smith, *Whip appeal*, p. 16)

[– Je clignai des yeux de manière incontrôlée et secouai la tête.

– Il y a forcément une erreur. Mon homme est mort? demandai-je. Mon Jeff? Vous êtes en train de me dire que Jeff est mort?

– Oui, répondit le Dr Patel, en me prenant la main et en la caressant doucement. Je suis désolé.]

Si l'on substitue *must* à *have to* ici, on constate en fait que les traits fréquemment associées à *have to* et *must* (*ce jugement est incontestable, ce raisonnement est potentiellement faillible*, respectivement) s'inversent. Il faut en effet rappeler qu'avec

must, un raisonnement est construit dans et par l'énoncé, via la suppression de l'altérité qualitative marquée par le modal. L'emploi de *must* en (26) ou (27), assez peu probable, suggérerait donc que le jugement est légitime, puisque inféré à partir de prémisses valides, du moins pour l'énonciateur. On a vu que *have to* pouvait permettre, grâce à la préconstruction que son fonctionnement exige et la mise en retrait du paramètre subjectif qui en résulte, d'éviter la polémique quant à la validation de la relation, mais son emploi dans ces contextes où l'assertion n'a aucune fondation manifeste peut en réalité produire l'effet inverse. À ce sujet, si les anglophones interrogés, à la lecture de certains énoncés, parlent volontiers d'objectivité ou d'absence de doute possible quant à la nécessité exprimée, ils évoquent également pour *have to*, sans pour autant se contredire, l'idée de simple supposition, *must* étant jugé bien plus conclusif et décisif, dans des exemples comme le suivant :

- (28) "Yes. It's one of the theories we're working on. Which is why I wanted you to take over the investigation from young Ebert. You've the nose for it."
 "Hmmm . . ." Karr looked down. "I've read the files."
 "And?"
 "They make no sense. There's no real pattern to it. Good men and bad. It seems almost random. Except for the timing of it all."
 "Yes. *But there has to be a connection.*"
 "Maybe . . ." (Wingrove, *An inch of ashes*, 2013. COCA)

- [– C'est l'une des théories sur lesquelles on travaille. C'est pour cela que je voulais que tu remplaces le jeune Ebert sur l'enquête. Toi, tu as du flair.
 – Humm . . . Karr baissa les yeux. J'ai parcouru le dossier.
 – Et?
 – Ça n'a pas de sens. Rien ne semble vraiment concorder. Des gentils et des méchants. A part les moments auxquels ont été commis [ces meurtres], tout cela semble presque incohérent.
 – Oui. *Mais il faut bien qu'il y ait un lien.*
 – Peut-être . . .

Il est probable, là encore, que les nombreuses déformations permises par le codage de base du marqueur aient tendance à gommer la distinction entre *must* et *have to*, d'où leur apparente substituabilité dans certains énoncés, tels (5) et (6).

5. CONCLUSION

En partant des propriétés formelles associables à la périphrase verbale *have to*, nous avons tenté de rendre compte de la variété des effets qu'elle véhicule tout en testant l'efficacité de la dichotomie subjectif/objectif, traditionnellement mise à contribution pour expliquer les différences d'emploi de *have to* et de *must*.

Nous avons rappelé que *have*, dans la construction verbale *have to*, faisait l'objet d'une assertion à part entière, ce en quoi la périphrase se distingue radicalement de l'auxiliaire modal *must*. Les opérations de valuation et/ou d'évaluation susceptibles de sous-tendre la visée marquée par *to* peuvent toutefois contribuer à l'émergence de

valeurs modales, ce qui justifie, dans une certaine mesure, le rattachement fréquent de *have to* au système modal de l'anglais. Spécificité importante, toutefois : avec *have to*, la mise en relation du terme sujet et de la valeur visée est posée comme préconstruite. En d'autres termes, l'énonciateur ne se présente pas comme étant à l'origine du choix modal effectué (visée de p).

Ceci explique que les énoncés qui mettent en jeu cette forme soient souvent ressentis comme plus objectifs, puisque *have to* permet éventuellement à l'énonciateur de se dissocier explicitement de la nécessité exprimée. Il apparaît cependant préférable de conférer au terme d'objectivité une acception assez large, dans la mesure où dans la plupart des cas, le problème de l'origine modale n'entre pas directement en ligne de compte, *have to* pouvant être perçu comme une forme neutre à cet égard.

Have to a ainsi, en puissance, la capacité d'intervenir dans une grande variété de contextes, y compris là où l'on ne l'attendait pas nécessairement. Appréhender la réalité linguistique à l'aide des propriétés formelles associées à *have to* permet, de ce point de vue, d'éviter l'écueil auquel est susceptible de se heurter une dichotomie subjectif/objectif qui s'appuierait essentiellement sur des critères empiriques : l'objectivité n'est pas, en effet, un donné a priori, un paramètre externe à l'énoncé mais un construit énonciatif.

RÉFÉRENCES

- Benveniste, Emile. 1966. *Être et avoir* dans leurs fonctions linguistiques. Dans *Problèmes de linguistique générale* 1:187–207. Paris : Gallimard.
- Boisson, Claude. 1987. Anglais *have*, français *avoir* et l'empathie. Dans *Travaux du CIEREC*, vol. 52 : *La transitivité*, 155–180. Saint-Etienne : CIEREC (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine).
- Bouscaren, Janine et Jean Chuquet. 1987. *Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique*. Paris : Ophrys.
- Brinton, Laurel. 1991. The origin and development of quasimodal *have to* in English. Communication présentée à la 10ème *International Conference on Historical Linguistics*, Amsterdam.
- Chuquet, Jean. 2001. Modalité et subordination. *Cahiers de recherche en grammaire anglaise* 8:145–176. Numéro thématique : *Modalité et opérations énonciative*, sous la dir. de Janine Bouscaren, Alain Deschamps et Lionel Dufaye.
- Coates, Jennifer. 1983. *The semantics of the modal auxiliaries*. Londres : Croom Helm.
- Collins, Peter. 2009. *Modals and quasi-modals in English*. Amsterdam : Rodopi.
- Cotte, Pierre. 1998. *Have n'est pas un verbe d'action ? : l'hypothèse de la réélaboration*. Dans *La transitivité*, sous la dir. d'André Rousseau, 415–438. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Culioli, Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation : opérations et représentations*. Paris : Ophrys.
- Danjou-Flaux, Nelly et Marie-Noëlle Gary-Prieur. 1981. *Forcément* ou le recours à la force dans le discours. *Modèles linguistiques* 3:54–112.
- Deschamps, Alain. 2001. Approche énonciative des modaux de l'anglais. Dans *Cahiers de recherche en grammaire anglaise* 8:3–22. Numéro thématique : *Modalité et opérations énonciative*, sous la dir. de Janine Bouscaren, Alain Deschamps et Lionel Dufaye.
- Gilbert, Éric. 1987. *May, must, can*, et les opérations énonciatives. *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, vol. 3. Paris : Ophrys.

- Gilbert, Éric 2001. Vers une analyse unitaire des modalités. *Cahiers de recherche en grammaire anglaise* 8:23–99. Numéro thématique : *Modalité et opérations énonciatives*, sous la dir. de Janine Bouscaren, Alain Deschamps et Lionel Dufaye.
- Groussier, Marie-Line 2002. Evolution des indicateurs de modalité déontique et occultation de la subjectivité. Ms. Disponible à : aloesfrance.files.wordpress.com/2015/04/groussier2002.pdf.
- Haegeman, Liliane. 1980. *Have to* and progressive aspect. *Journal of English Linguistics* 14:1–5.
- Krug, Manfred G. 2000. *Emerging English modals : A corpus-based study of grammaticalization*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Lawler, John Michael. 1973. *Studies in English generics*. Thèse de doctorat, University of Michigan.
- Matthews, Richard. 1991. *Words and worlds : On the linguistic analysis of modality*. Francfort : Peter Lang.
- Palmer, Franck Robert. 1990. *Modality and the English modals*. Londres : Longman.
- Roussel, Emmanuelle. 2005. La portée pragmatique de *Have a V*. *Corela* 3:1–15. Disponible à : corela.revues.org/496.
- Shepherd, Susan C. 1982. From deontic to epistemic : An analysis of modals in the history of English, creoles, and language acquisition. In *Papers from the Fifth International Conference on Historical Linguistics*, sous la dir. d'Anders Ahlqvist, 316–323. Amsterdam : John Benjamins.
- Swan, Michael. 1993. Language conundrums. *ELT Journal* 47:354–355.

Sources

- Davies, Mark. 2008–. *The Corpus of Contemporary American English : 450 million words, 1990–present*. Available at : corpus.byu.edu/coca/.
- Banks, Leanne, 2008. *Bedded by the billionaire*. Richmond : Harlequin Mills and Boon.
- Burnett, Frances Hodgson. 1996. “The secret garden”. *Saturday Evening Post* 268–2 :38–42. (COCA)
- CNN. 2001. Larry King Live Weekend : Matt Lauer, Interview highlights. (COCA). Disponible à : edition.cnn.com/TRANSCRIPTS/0104/01/lklw.00.html.
- CBS. 1994. Face the Nation. (COCA)
- CBS News. 2010. Sunday Morning. (COCA)
- Community Care 1822. (COCA). Disponible à : www.communitycare.co.uk/2010/06/07/working-with-travellers-and-gypsies/.
- Cooney, Caroline B. 2012. *The fire*. New York : Open Road Media. (COCA).
- The Denver Post*. 2010. Gubernatorial candidates state their positions on Colorado’s budget. (COCA). Disponible à : www.denverpost.com/ci_16179672.
- The express. *Scholastic Scope* 57–5 :6–12. (COCA)
- Ford Sori, Catherine et Lorna L. Hecker. 2014. *The therapist’s notebook for children and adolescents : Homework, handouts, and activities for use in psychotherapy*. New York : Routledge.
- Freemantle, Tony. 2012. Rare court of inquiry will examine 12-year-old’s drowning. *Houston Chronicle*. (COCA). Disponible à : www.chron.com/news/houston-texas/article/Rare-court-of-inquiry-will-examine-12-year-old-s-3362790.php.

- Gormandy, Karen. 2009. Robin Hood : A story of outlaws and merry men [based on the retelling by Paul Creswick]. *READ*, 69,8:4–13. (COCA)
- Hooper, Brad. 2005. *The fiction of Ellen Gilchrist : An appreciation*. Westport : Praeger.
- The Information Underground. Sans date. Disponible à : theinfounderground.com/smf/index.php?topic=7628.0.
- Kearns, John. 2002. *John Q*. Film script. (COCA). Disponible à : sty.ru/?script=john_q.
- Morressy, John. 2002. The game is a foot. *The Magazine of Fantasy and Science Fiction* 103,3 :139–159. (COCA). Disponible à : whatcanimake.noip.me:8000/mike/secdir/books/scifi/pdf/John%20Morressy/John%20Morressy%20-%20The%20game%20is%20a%20foot.pdf.
- NPR. 2000. Fresh Air. (COCA)
- Quinn, Julia. 2011. *Just like heaven*. New York : Avon. (COCA).
- Sloan, Gene. 2001. Stay (almost) for free. *USA Today*. Disponible à : usatoday30.usatoday.com/life/travel/leisure/2001/2001-04-13-cheap-trips.htm.
- Smith, Meta. 2008. *Whip appeal*. New York : Pocket Books.
- Snyder, Scott. 2006. *Voodoo heart*. New York : Dial Press. (COCA)
- Stenhouse, Ted. 2001. *Across the steel river*. Toronto : Kids Can Press.
- United States. Congress. 2001. *Congressional Record—Senate, Proceedings and debates of the 107th congress*. Vol. 147, pt. 4. Washington : United States Government Printing Office.
- Wedderburn, Andrew. 2007. *The milk chicken bomb*. Toronto : Coach House Books.
- Wingrove, David. 2013. *An inch of ashes*. New York : Dell. (COCA)
- Witmer, Karyn. 2006. *A simple gift*. New York : Bantam Books. (COCA)
- Wondrich, David. 2011. Drinking with David Wondrich. *Esquire* 155,2. (COCA)